

Quel recrutement pour les écoles catholiques ?

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Identité catholique](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#), [Rôle des laïcs](#)

Date : 24 mai 2019



[La Croix a mis en ligne](#) la conférence donnée le 18 mars par le cardinal **Ricard**, archevêque de Bordeaux et président du Conseil épiscopal pour l'Enseignement catholique, pour les adjoints en pastorale dans l'Enseignement catholique, intitulée « Les défis pastoraux à relever par l'enseignement catholique dans la société d'aujourd'hui ».

Cela a beau être "la société d'aujourd'hui", le cardinal n'a pas beaucoup évoqué l'islam, une fois, à propos du... dialogue :

Dans une société pluraliste comme la nôtre, l'intelligence de sa propre foi est vitale (cf. difficultés de jeunes chrétiens à dialoguer avec de jeunes musulmans ou avec des jeunes non-croyants).

Cela étant, le cardinal pose la question du recrutement du corps éducatif de nos écoles, qui se disent catholiques :

Dans nos établissements catholiques et nos universités, c'est la communauté éducative et ecclésiale qui reçoit cette mission. Encore faut-il que cette communauté existe. Cela suppose un certain nombre de relations, de convictions communes, de projets portés ensemble entre différents acteurs?: responsables des établissements, enseignants, adjoints ou animateurs en pastorale, prêtres référents, élèves, étudiants, familles, membres du personnel. L'élaboration d'un projet éducatif, d'un projet pastoral, d'une charte d'établissement, de propositions de formation peut grandement aider à avoir une âme commune, à sentir que l'on est entré ensemble dans cette grande aventure de l'éducation.

Une telle communauté présuppose en son sein des personnes qui ont été touchées par la rencontre personnelle avec le Christ ressuscité et qui ont envie de le faire connaître. Le pape François souligne combien l'évangélisation doit être portée par des disciples-missionnaires. Dans l'Enseignement catholique, ce sont les chefs d'établissements qui ont la responsabilité de la mission pastorale. Ils doivent être en première ligne de ces disciples-missionnaires. Je redouterais que certains, trop pris par des tâches administratives de plus en plus lourdes, désertent de fait cette responsabilité. C'est, alors, le tonus missionnaire qui risque d'en pâtir. Or, les chefs d'établissement ont une vraie mission d'évangélisation. Le Secrétaire général de l'Enseignement catholique, Pascal Balmand, écrivait?: « Dans une société sécularisée comme l'est aujourd'hui la société française, mesure-t-on suffisamment, par exemple, le fait que pour bien des familles qui font le choix de l'Enseignement catholique, le chef d'établissement constitue parfois le premier voire le seul visage d'Église auquel elles ont explicitement accès?? » (6).

Cela pose la question du recrutement, de la motivation et de la formation des chefs d'établissement, mais aussi des adjoints ou des animateurs en pastorale scolaire, ainsi que des enseignants, dans le respect de la liberté de conscience de chacun (cela renvoie par exemple aux propositions faites par les ISFEC).

Le cardinal n'évoque pas le contrat d'association avec l'Etat, qui empêche les chefs d'établissement catholiques de recruter librement les enseignants. C'est pourtant un sujet incontournable. L'identité catholique des établissements est un vrai problème, qui ne pourra se résoudre que par une liberté retrouvée...